

Charte du comportement de l'enfant

JE DOIS

au restaurant scolaire

- Respecter mes camarades et les adultes qui s'occupent de moi.
- Avoir une attitude correcte, être poli, dire bonjour, s'il te plaît, s'il vous plaît, merci....
- Respecter la nourriture, ne pas la jeter.
- Respecter les locaux et le matériel mis à ma disposition.
- Je ne dois pas me déplacer sans autorisation.



JE PEUX

- Demander de l'aide aux adultes qui s'occupent de moi, aider mes camarades.
- Parler calmement.
- Ne pas aimer quelque chose et le dire, mais au moins essayer de goûter !



Lors des trajets

- Avant le départ, me mettre en rang avec mes camarades.
- Suivre les consignes des adultes qui m'accompagnent.
- Être prudent, rester calme.

- Lors du déplacement, bavarder tranquillement avec mes camarades.



dans la cour de récréation

- Ecouter et respecter les consignes des adultes qui me surveillent.
- Signaler si je me blesse.
- Prévenir si un élève m'ennuie ou me menace.
- Faire attention aux autres, respecter leurs jeux et les lieux mis à ma disposition.



- Choisir et organiser mes jeux.
- Demander à mes camarades de m'associer à leurs jeux.

JE NE DOIS PAS

- Me battre ou jouer à des jeux violents.
- Jouer ou stationner dans les toilettes.
- Sortir de la cour sans autorisation.

Au restaurant scolaire, le personnel communal a toute autorité pour faire appliquer ce règlement.

Le but de cette charte est de préciser aux enfants certaines règles pour rendre la vie ensemble la plus agréable possible, dans le respect de tous, enfants et adultes.

Tu dois savoir que si tu ne respectes pas ces règles, tu seras sanctionné. Suivant la gravité des faits, nous pourrons te faire un rappel des règles et/ou te demander de réparer en aidant le personnel au rangement et /ou au nettoyage des locaux. Nous pourrons aussi informer ton enseignant, tes parents par un mot sur ton cahier de liaison. Si tu persistes dans ton attitude, une exclusion temporaire ou définitive pourra être prononcée.